

CHANGEMENT TARIFAIRE DU SERVICE DE RESTAURATION

Chers parents,

Notre service de restauration est un service qui est mis en place par nos trois collectivités pour vous aider dans la gestion de la journée de vos enfants.

Ce service est en effet un réel geste de solidarité car il n'est pas obligatoire et ce service coûte de l'argent aux collectivités.

Pour rappel ce repas vous est facturé 3€40 alors que celui-ci coûtait 5€78 avant la mise en place d'un cuisinier l'année dernière, le passant à 7€40. Le surcoût étant pris en charge par le SIVOS.

Les élus des trois communes ont décidé de mettre en place une nouvelle tarification pour le service de restauration du SIVOS afin d'accroître encore un peu plus la baisse de vos factures pour ce service.

Comme je vous l'ai déjà dit, depuis le 1^{er} avril 2019, l'Etat soutient les communes rurales fragiles pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum..

Jusqu'alors nos 3 communes ne rentraient pas dans ce dispositif mais depuis cette année, un élargissement de cette aide peut nous permettre d'en bénéficier.

Cependant l'objectif principal de notre Sivos est d'aider toutes les familles, même celles qui ne rentrent pas dans ce dispositif.

Pour construire une grille au plus juste à partir de vos quotients familiaux, les élus ont voté de nouveaux tarifs avec une baisse significative du repas qui seront en application à partir du 1 janvier 2023 :

	Quotient Familial	Repas
1	0-599	0.75€
2	600-999	1€
3	1000 et +	2.50€

Le repas plein tarif passe maintenant à 2€50 au lieu de 3€40.

J'espère que vous serez conscient des efforts effectués par le Sivos pour la défense de votre pouvoir d'achat.

Je reste à votre disposition.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année..

Mickaël QUIBEL
Président du SIVOS